



La Lettre de la Présidente



Rentrer.

Rentrer, retrouver ses amis, reprendre ses habitudes, aller vers de nouveaux projets, s'engager pour construire un avenir meilleur, mettre en œuvre une décision longtemps mûrie... Que sera cette rentrée ?

Beaucoup d'inquiétudes traversent notre société. Un tableau sombre et des temps difficiles décrits par nos gouvernements. Un manque de soignants, de travailleurs sociaux, d'enseignants... rendant la vie de nos concitoyens les plus vulnérables encore plus difficile. La psychiatrie a passé l'été, les soignants ont pallié aux fermetures de lits, voire d'unités entières, mais l'hémorragie se poursuit. Les chiffres s'accordent sur une aggravation des troubles anxieux et phobiques chez les jeunes lycéens alors que les pédopsychiatres sont rares et qu'on ne les forme pas en quelques mois. Quelles répercussions à plus ou moins long terme sur les soins prodigués aux personnes en souffrance psychique ? Les délais d'accès aux centres médico-psychologiques étaient déjà très longs, et plus particulièrement à l'échelle d'une vie d'enfant ! Quelle sera la stratégie déployée par nos nouveaux ministres de la santé, de l'autonomie, du handicap, pour réenchanter la discipline ?

L'Unafam continuera à mener un combat pour que les moyens mis en œuvre en psychiatrie et santé mentale répondent aux besoins des personnes et de leurs aidants. Nous demandons un véritable observatoire pour mesurer ces besoins et piloter les réponses à apporter. Combien de jeunes hébergés chez leurs parents sans offre de formation adaptée, sans activités ? Combien d'adultes oubliés des statistiques depuis qu'ils ne font plus de bruit ? Combien, à la rue, restent condamnés à errer ? Combien de personnes âgées dont aucun établissement ne veut ?

Nos combats rejoignent les préconisations du [rapport](#) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il y a urgence à opérer une transformation du système : renforcer les soins en santé mentale, c'est permettre que "tout le spectre des besoins dans ce domaine soit couvert par un réseau communautaire de services et d'accompagnements accessibles, abordables et de qualité". Avec l'OMS, nous appelons à une promotion des soins "centrés sur la personne et fondés sur les droits humains", des accompagnements adaptés pour une "insertion sociale des personnes présentant des problèmes de santé mentale". Les interventions sanitaires doivent être complétées par des services sociaux accessibles pour un accès au logement, à l'éducation, à l'emploi, à la protection sociale, etc., afin de permettre aux personnes vivant avec un trouble psychique d'atteindre leurs objectifs de rétablissement et de vivre une vie plus satisfaisante. Abandonner les "soins asilaires" dans les hôpitaux psychiatriques ne peut se concevoir sans "intensifier les investissements" pour répondre aux besoins.

Cette lettre fait la part belle aux arts, une manière de mettre de la lumière dans ces moments d'incertitudes.

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente

Brèves

Déconjugalisation de l'AAH : une avancée historique mais des délais trop éloignés

La déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) vient d'être adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale dans le projet de loi "pouvoir d'achat". Plusieurs associations, dont l'Unafam, se réjouissent de cette avancée historique, mais restent insatisfaites de sa date d'entrée en vigueur fixée au 1er octobre 2023, bien trop lointaine. Par ailleurs, cette mesure n'épuise pas à elle seule le chantier de réforme nécessaire à l'indépendance financière des personnes handicapées. [Lire le communiqué](#)

Un décret fixe les nouvelles modalités pour les bénéficiaires du congé de proche aidant

Le décret d'application de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 publié le 22 juillet élargit le champ des bénéficiaires du congé de proche aidant et complète la liste des pièces justificatives à fournir pour l'ouverture du droit à l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) et de l'assurance vieillesse des parents au foyer pour ces nouvelles catégories de bénéficiaires. Visant les aidants de personnes qui nécessitent une aide régulière, cette mesure n'est cependant pas adaptée aux situations que nous connaissons : si la référence à la notion de particulière gravité est supprimée dans ce texte, la condition d'un justificatif de taux d'incapacité de 80% est maintenue. Or la majorité de nos proches bénéficient d'un taux d'incapacité de 50-79% durant les premières années des troubles. [En savoir plus](#)

Sans solution scolaire à la rentrée ? Témoignez !

À la rentrée 2022 encore, le droit à l'éducation et à la scolarisation de milliers d'enfants en situation de handicap ne sera pas respecté. Autant de familles vivront des situations complexes, d'isolement, d'exclusion. C'est pour dénoncer cette situation mais aussi pour révéler leur réalité quotidienne que nous soutenons l'Unapei et sa plateforme de partage de témoignages. Parents, proches et professionnels sont invités à prendre part à la mobilisation citoyenne #jaipasecole en apportant leur témoignage sur le site marentree.org

Focus

Les mots de la folie® en images !

L'association Arts Convergences a lancé une première invitation à jouer en ligne en partenariat avec l'Unafam : Les mots de la folie ®. A partir d'une liste de 150 mots proposés, les candidats devaient écrire un texte qui tienne en 3 à 10 mots. Le jury composé de Yolaine Destremau (romancière), Didier Paquignon (artiste peintre, auteur *Le coup du lapin*, Ed. Le Tripode), Claire Le Men (illustratrice, auteure de BD, *Le syndrome de l'imposteur*, Ed. La Découverte, *Nouvelles du dernier étage*, Ed. du Seuil), Polo Tonka (écrivain) et Brigitte Labbé (écrivaine) a sélectionné 75 propositions parmi les 922 projets soumis. A découvrir dès maintenant dans le flipbook [ici](#) et à partir d'octobre dans vos délégations en livret imprimé à l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale. [En savoir plus](#)

Evénements

Facettes festival : une expérience unique créée par des jeunes pour des jeunes

L'Unafam est heureuse d'être partenaire de la première édition de Facettes Festival. Facettes (ou #Fa7) c'est deux jours autour de la santé mentale, un événement gratuit et ouvert à tous imaginé pour les jeunes concernés et par eux, avec des concerts, des DJ, des spectacles, des happenings... La première édition a lieu les 15 et 16 octobre 2022 à Paris. [En savoir plus](#)

Semaines d'information sur la santé mentale 2022 : pleins feux sur l'environnement

La prochaine édition des SISM se déroulera du 10 au 23 octobre 2022 sur le thème : "Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement". Cette thématique ciblera la dimension physique de l'environnement qui comprend notamment la nature, le climat mais aussi le bâti (logement, infrastructures, espaces urbains, etc.). L'objectif sera de mettre en lumière les liens entre la santé mentale et les différents éléments qui nous entourent. A cette occasion, les délégations Unafam porteront des actions dans toute la France pour ouvrir le débat sur la question de l'environnement de vie des personnes souffrant de troubles psychiques et ses impacts sur leurs proches. [En savoir plus](#)

Une journée d'étude sur les mesures d'anticipation en psychiatrie

Les mesures d'anticipation en psychiatrie permettent à la personne d'exprimer ses souhaits quant aux soins et à l'accompagnement la concernant et à favoriser le respect des droits en permettant l'anticipation de moments de crise où son discernement pourrait être altéré. Afin d'aider à la diffusion de ces pratiques innovantes et d'en comprendre les enjeux, l'Unafam s'associe à des professionnels, des usagers, des proches et des chercheurs, avec une journée d'étude ouverte à tous sur les mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP) le 16 novembre 2022 au ministère de la Santé et de la Prévention à Paris. Cette journée étant organisée en distanciel et en présentiel, nous remercions par avance ceux qui souhaitent s'inscrire en présentiel de le faire assez tôt mais à bon escient pour ne pas bloquer de places. [En savoir plus](#)

Agenda

Assurer l'avenir d'une personne en situation de handicap

30 septembre - Paris / [En savoir plus](#)

Mesures d'anticipation en psychiatrie : outils de droits, outils de soins ?

16 novembre – Paris & distanciel / [En savoir plus](#)

Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

10-23 octobre - Toute la France / [En savoir plus](#)

Facettes Festival

15-16 octobre - Paris / [En savoir plus](#)

FAQ service social

« Mon fils dispose de l'AAH et travaille en ESAT. Pourra-t-il bénéficier de la prime inflation dont parle le gouvernement ? » Mme P. (87)

Tout-à-fait ! Prévue par la loi pour la protection du pouvoir d'achat adoptée cet été, la prime exceptionnelle de rentrée s'adresse à près de 10.8 millions de foyers modestes qui vont recevoir le 15 septembre une aide d'au moins 100 euros plus 50 euros par enfant. Les personnes concernées sont :

- Les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, de l'APL et de la prime activité : versement effectué par la CAF ou la MSA (pour les personnes dépendantes du régime agricole).
- Les bénéficiaires de l'ASPA : versement effectué par la caisse de retraite du bénéficiaire.
- Les étudiants boursiers : versement effectué par le CROUS.

D'autres mesures ont également été votées, notamment :

- L'augmentation de 4% de la prime d'activité.
- Une mesure d'exonération fiscale et sociale pour 2022 et 2023 pour inciter les employeurs à participer davantage à la prise en charge des abonnements transports de leurs salariés (au-delà de 50% de leur coût).
- L'augmentation du plafond de l'aide déduite que peuvent verser les entreprises aux salariés pour couvrir leurs frais de carburant (doublé à 400 euros).
- La possibilité pour les salariés du privé qui le souhaitent de se faire payer des journées ou demi-journées de RTT non-prises avec l'accord de l'employeur, et ce jusqu'au 31 décembre 2025 (Ces rémunérations seront exonérées d'impôts et de cotisations).
- La possibilité pour les salariés vulnérables d'être placés en activité partielle est prolongée jusque fin janvier 2023.

Référence : [Légifrance](#)

- Lydia Bardin - Assistante sociale région hors Île-de-France – 01 53 06 30 91 - lydia.bardin@unafam.org

Ecoute-famille vous recommande

[On Marche sur la Tête \(podcast\) Episode 19 - Laure "J'ai vécu dans une famille où la bipolarité est une tragédie familiale"](#)

C'est le témoignage d'une femme dont les parents ont des troubles psychiques, qu'elle a vécu douloureusement dans son enfance et son adolescence, avant de développer elle-même des troubles bipolaires à l'âge adulte. Son regard d'enfant de personne malade, devenue malade à son tour, amène une vision éclairante, extérieure puis intérieure des

troubles et de leurs conséquences sur les patients, comme sur l'entourage. Cette expérience particulière, difficile, apporte finalement à cette personne une meilleure compréhension des troubles et des traitements.

Formations pour les aidants

■ [Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie](#)

10 sept : Aix-en-Provence (13)
1er oct : Bourges (18)
22 oct : Montpellier (34) ; Reims (51)
28 oct : St Brieuc (22)

■ [Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires](#)

10 sept : La Chapelle St Luc (10)
23 sept : Toulouse (31)
24 sept : Paris (75)
01 oct : Lyon (69)
08 oct : Nice (06) ; Orléans (45) ; Clermont-Ferrand (63)
15 oct : Strasbourg (67)

■ [Atelier d'entraide P R O S P E C T](#)

4-11 sept (séjour REPIT) : Pornichet (44)
9, 10, 11 sept : Epinal (88)
10 et 17, 18 sept : Lyon (69)
23, 24, 25 sept : Paris (75)
7, 8, 9 oct : Chateaulin (29) ; Valence (26) ; Chambéry (73) ; Angerville l'Orcher (76)
8, 15, 16 oct : Grenoble (38)
14, 15, 16 oct : Reims (51)
15 et 22,23 oct : Bourg-en-Bresse (01)

■ [Journée Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent](#)

23 sept : Aix-en-Provence (13)
27 sept : Evreux (27)
22 oct : Chambéry (73)

■ Journée d'information sur la dépression sévère et résistante

14 oct : Grenoble (38)

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
12 Villa Compoin - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | www.unafam.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)